

SAS EUPHROSYNE CASH 33310

14 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU

33600 PESSAC

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022



360 avenue Père Léonid Chrol
82000 MONTAUBAN

SOMMAIRE

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Analyse de votre entreprise</i>	2
- <i>Bilan actif-passif</i>	3 et 4
- <i>Compte de résultat</i>	5 et 6
- <i>Annexe</i>	7 à 11
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	12 et 13
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	14 à 20

ALBEX

360 avenue Père Léonid Chrol

82000 MONTAUBAN

05.63.03.31.24

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS EUPHROSYNE CASH 33310
14 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
33600 PESSAC

relatifs à l'exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

A l'exception de la diligence suivante susceptible d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes:

Le stock a fait l'objet d'une valorisation globale sans que nous ayons connaissance de la méthode de prise d'inventaire, et sans que nous puissions contrôler par sondage la valorisation, la totalisation et la dépréciation, le cas échéant.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	172 661 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	606 277 Euros
- Résultat net comptable,	(56 700) Euros

Fait à MONTAUBAN
Le 13/11/2023

LABASTUGUE Hélène
Expert-Comptable

SAS EUPHROSYNE CASH 33310

14 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU

33600 PESSAC

COMPTES ANNUELS

ALBEX

360 avenue Père Léonid Chrol

82000 MONTAUBAN

05.63.03.31.24

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	18	31/12/2020	12
Immobilisations	3 506			
Stocks et en cours	97 720			
Créances	9 311			
Disponibilités	61 907			
Comptes de régularisation	218			
TOTAL DE L'ACTIF	172 661			
Capitaux propres (Dont résultat)	-41 700			
Provisions risques et charges	-56 700			
Dettes financières	191 230			
Dettes d'exploitation	23 131			
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	172 661			

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	18	31/12/2020	12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	606 277			
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	227 562			
	37.53			
Marge brute de production % CA Production exercice	-7 951			
Marge brute globale % CA	219 610			
	36.22			
Valeur ajoutée % CA	161 109			
	26.57			
Excédent brut d'exploitation % CA	46 327			
	7.64			
Résultat courant % CA	-42 560			
	-7.02			
Résultat net % CA	-56 700			
	-9.35			

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	18	31/12/2020	12
Capacité d'autofinancement	-55 539			
Total des ressources	169 329			
Dont emprunts souscrits	76 119			
Total des emplois	23 323			
Dont investissements	4 667			
Dont remboursements d'emprunts	18 656			
Variation du fonds de roulement	146 006			
Variation des actifs circulants	107 248			
Variation des dettes d'exploitation	23 131			
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice	-84 118			
Variation de la trésorerie	61 889			

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	18	31/12/2020	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	137.70			
Crédit moyen client (en nombre de jours)	3.50			
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	7.42			
Solvabilité à court terme	0.41			
Autonomie financière	-0.19			

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 18			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 135	363	2 772		2 772	
	Autres immobilisations corporelles	1 532	798	734		734	
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	Total II	4 667	1 161	3 506		3 506	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	97 720		97 720		97 720	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 269		4 269		4 269	
	Autres créances	5 042		5 042		5 042	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	61 907		61 907		61 907		
Charges constatées d'avance (3)	218		218		218		
	Total III	169 156		169 156		169 156	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	173 822	1 161	172 661		172 661	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	18	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	15 000				15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-56 700				-56 700	
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	-41 700				-41 700	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	57 462				57 462	
	Concours bancaires courants	19				19	
	Emprunts et dettes financières diverses	133 749				133 749	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 990				7 990	
	Dettes fiscales et sociales	15 140				15 140	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	214 361				214 361	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	172 661				172 661	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

173 454

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 18			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	606 277		606 277			606 277	
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	606 277		606 277			606 277	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			606 277			606 277	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			476 435			476 435	
Variation de stock (marchandises)			-97 720			-97 720	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 501			4 501	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			61 952			61 952	
Impôts, taxes et versements assimilés			11 250			11 250	
Salaires et traitements			94 663			94 663	
Charges sociales			8 869			8 869	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 161			1 161	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			84 361			84 361	
Total des Charges d'exploitation (II)			645 472			645 472	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-39 195			-39 195	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	18	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 365			3 365	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 365			3 365	
2. Résultat financier (V-VI)		-3 365			-3 365	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-42 560			-42 560	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		57			57	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		57			57	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 197			14 197	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		14 197			14 197	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-14 140			-14 140	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		606 334			606 334	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		663 034			663 034	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-56 700			-56 700	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 172 661.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 606 276.86 Euros et dégageant un déficit de -56 699.92 Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice d'exploitation durant lequel l'organisation a du être mise en place et rodée. Quelques imperfections ont entraînés des pertes exceptionnelles.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Absence d'évènements significatifs postérieurs à la clôture

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 135
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 532
TOTAL			4 667
TOTAL GENERAL			4 667

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 135	3 135
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 532	1 532
TOTAL			4 667	4 667
TOTAL GENERAL			4 667	4 667

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		363		363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		798		798
TOTAL		1 161		1 161
TOTAL GENERAL		1 161		1 161

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	363				
Matériel de bureau informatique mobilier		798			
TOTAL	363	798			
TOTAL GENERAL	363	798			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 269	4 269	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 933	4 933	
Débiteurs divers	109	109	
Charges constatées d'avance	218	218	
TOTAL	9 528	9 528	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	166	166		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	57 315	16 408	40 907	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 990	7 990		
Personnel et comptes rattachés	9 487	9 487		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 766	3 766		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 852	1 852		
Autres impôts taxes et assimilés	35	35		
Groupe et associés	133 749	133 749		
TOTAL	214 361	173 454	40 907	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	75 972			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 656			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000		15 000		15 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	914
Dettes fiscales et sociales	3 218
Total	4 298

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	218
Total	218

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Différences de règlements	57	77180000
Total	57	
Charges exceptionnelles		
- Différences de règlement	15	67180000
- Pertes COFIDIS refus de financement	12 232	67184200
- Pertes double règlement achat or	1 950	67184300
Total	14 197	

Le 09/11/2023
RIDEL VINCENT PRESIDENT

SAS EUPHROSYNE CASH 33310

14 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU

33600 PESSAC

DOSSIER FISCAL

ALBEX

360 avenue Père Léonid Chrol

82000 MONTAUBAN

05.63.03.31.24

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072021	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input type="checkbox"/>		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			<input type="checkbox"/>		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS EUPHROSYPNE CASH 33310	14 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
SIRET 9 0 2 4 7 7 0 3 3 0 0 0 1 0	33600 PESSAC
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	NEGOCE PRODUITS DE SECONDE MAIN
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
	Déficit 56 700
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%
	PV à long terme imposables à 19%
	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%
	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ALBEX 360 avenue Père Léonid Chrol 82000 MONTAUBAN Tél: 05.63.03.31.24	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 09/11/2023 Lieu PESSAC
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature RIDEL VINCENT
Examen de conformité fiscale (ECF)	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I									
REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Mon an lo al ru de di ri u ion		1	a ée ar la ocié é elle e		a	a ée ar un é a li e en char é du ervice de i re		b	
Mon an de di ri u ion corre ondan de ré unéra ion ou avan a e don la ocié é ne dé i ne a le le éné iciaire		2	c						
Mon an de r avance ou aco e con en i aux a ocié ac ionnaire e or eur de ar oi direc e en oi ar er onne in er o ée			d						
Mon an de di ri u ion			e						
au re ue celle vi ée en a			f						
c e d ci de u 3			g						
			h						
Mon an de revenu di ri ué éli i le la a e en de 40 révu au 2 du 3 de lar icle 1 8 du C 4			i						
Mon an de revenu di ri ué non éli i le la a e en de 40 révu au 2 du 3 de lar icle 1 8 du C			j						
Mon an de revenu ré ar i			Total (a à h)						
J									
REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
No réno do icile e uali é ar 48 3 6 ann au C SARL ou le a ocié SCA a ocié éran SNC ou SCS a ocié en no ou co andi é SEP e é de co ro rié aire de navire a ocié éran ou co ar ici an			Pour le SARL		So e ver ée au cour de la ériode re enue our la ie e de li ur le ocié é cha ue a ocié éran ou non dé i né col 1 i re de rai e en é olu en inde ni é re our e en or ai aire de rai ou au re ré unéra ion de e onc ion dan la ocié é				
			Mon an de o e ver ée						
			No re de ar ociale a ar enan cha ue a ocié en ou e ro rié é ou en u u rui	Année au cour de la uelle le ver e en é é e ec ué	i re de rai e en é olu en e inde ni é ro re en di		i re de rai de re ré en a ion de i ion e de dé lace en		i re de rai ro e ionnel au re ue ceux vi é dan le
1			2	3	4	nde ni é or ai aire	Re our e en 6	nde ni é or ai aire 7	Re our e en 8
M RIDEL VINCENT ASSOCIES 14 RUE JEAN JACQUES R 33600 PESSAC			15 000	2021			5 535		
M RIDEL VINCENT ASSOCIES 14 RUE JEAN JACQUES R 33600 PESSAC				2022			8 867		
K									
DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
AVENUE DE PARIS HYPER CARREFOUR CC 4 PAVILLONS 33310 LORMONT									
L									
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS									
Mon an ru de alaire a rac ion ai e de o e co ri e dan le A S e ver ée aux a ren i ou con ra e aux handica é a									67 362
Ré roce ion d honoraire de co i ion e de cour a e									
MO NS ALUES A LON TERME MPOS ES				0			1	1	
M LT re an re or er louver ure de l exercice									
M LT i u ée ur le P LT de l exercice									
M LT réali ée au cour de l exercice									
M LT re an re or er									
M									
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Mon an cu ulé de don e ver e en en ionné ur le re u a e a ion ou ou au re docu en e er u au i re de l exercice									
No re de re u a e a ion ou ou au re docu en délivré au i re de l exercice									

Désignation de l'entreprise SAS EUPHROSYNE CASH 33310 Néant *

Adresse de l'entreprise 14 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 33600 PESSAC

Numéro SIRET * 9 0 2 4 7 7 0 3 3 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 8 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>	<u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	4 667	1 161	
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
Total I (5)		044	048	4 667	3 506	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062	97 720		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	4 269	
		Autres * (3)	072	074	5 042	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	61 907		
	Charges constatées d'avance *	092	094	218		
	Total II		096	098	169 156	
	Total général (I+II)		110	112	173 822	1 161

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		15 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		(56 700)	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142		(41 700)
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		57 481	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 990	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	133 749	148 890	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III		176		214 361
Total général (I + II + III)		180		172 661	

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	40 907
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 667
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 2Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION		209		210		606 277			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons		209	210		606 277			
	Production vendue (biens et livraisons intracommunautaires)		215	214					
	Production vendue (services *)		217	218					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		606 277			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		476 435			
	Variation de stock (marchandises) *			236		(97 720)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		4 501			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		61 952			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	121		244		11 250		
	Rémunérations du personnel *			250		94 663			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		8 869			
	Dotations aux amortissements *			254		1 161			
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259			262		84 361		
	Autres charges (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260							
Total des charges d'exploitation (II)				264		645 472			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(39 195)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280				
	Produits exceptionnels			(IV)	290		57		
	Charges financières			(V)	294		3 365		
	Charges exceptionnelles (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347			300		14 197		
	Charges exceptionnelles (dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	348			(VI)				
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		(56 700)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	56 700
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
Entreprise nouvelles (44, sexties)	986			987					
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981			989					
Divers ZFA NG (dont 44 quaterdecies)	345			344					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352		354	56 700	
				Déficit col. 2					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370		372	56 700	
				Déficit col. 2					

Désignation de l'entreprise : SAS EUPHROSYNE CASH 33310

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	3 135	444		446	3 135	3 135
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 532	474		476	1 532	1 532
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	TOTAL	490		492	4 667	494		496	4 667	4 667
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	363	534		536	363	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	798	564		566	798	
	TOTAL	570		572	1 161	574		576	1 161	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS EUPHROSYNE CASH 33310

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	56 700
Déficits de l'exercice		860	56 700
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	56 700

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325				
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380				
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388				
Montant de la TVA collectée	374			52 224	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378			38 621	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quadrin

5

Désignation de l'entreprise : SAS EUPHROSYNE CASH 33310				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/07/2021		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois		
				1	8	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	4	
dont apprentis				657	1	
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	606 277	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	606 277	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111	97 720	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Retrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	97 720	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121	491 232	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	50 147	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	84 361	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	625 740	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	78 257
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	78 257	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	404 185	Effectifs au sens de la CVAE *	023	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026			
Période de référence		024	01/07/2021	160	31/12/2022	
Date de cessation			186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

9 0 2 4 7 7 0 3 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS EUPHROSYNE CASH 33310

ADRESSE (voie)

14 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU

CODE POSTAL

33600

VILLE

PESSAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTION CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTION CORRESPONDANTES	904	15 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RIDEL Prénom(s) VINCENT
 Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 15 000
 Naissance : Date 031067 N° Département 27 Commune VERNON Pays FR
 Adresse : N° 14 Voie RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
 Code postal 33600 Commune PESSAC Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT